

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise: ASCOMETAL Lieu: Fos sur Mer Date de l'inspection: 21/03/2006

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE

SIGNATURE

P. A. MAZARD - P. LEVERG

DU REPRESENTANT

DE L'INSPECTEUR:

DE L'EXPLOITANT:

[Signature]

Remarques de l'inspecteur, issues de la visite d'inspection:

1) Traitement des Bases de STEP:

Veuillez à respecter échéance de fin 2007 pour mise en service de la unité de traitement spécifique nouvelle

2) Dispositions pour panne ou accident sur cette STEP de neutralisation:

Prévoir d'aménager un bassin tampon répondant aux exigences de l'air min du 30 dec 2002 (stockage interne de déchets dangereux)

3) Bilan ESR:

Annexer la liste des points ayant conduit au Cl^E en "1" de réalisations effectués, en cours, à venir.

Conséquences sur le classement suite au traitement des points "à venir" d'ici fin 2006.

4) Poussières d'aciéries

Projet de relocalisation, nouvelle, à présenter pour mise en place (avant contre-temps) fin 2006.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

Traitement des bases de neutralisation

- mise en place en 2007 d'une station de traitement des bases par filtres pressés et valorisation des déchets.

Dans l'investissement traitement des bases, faire en compte de l'aménagement d'une lagune en bassin tampon en cas d'accident sur la station

Après la dépollution des sols, la liste de l'ESR sera reprise pour le reclassement des zones et cela pour la fin de l'année 2006

Le projet de valorisation des poussières d'aciérie sera présenté (avant contre-temps) pour la fin de l'année 2006